

## Extrait Projet Associatif Proposition Règlement des Études

### MARIONNETTES MUSICALES

Atelier Junior (à partir de 8 ans) : Jeudi de 17h00 à 18h30

Atelier : Jeudi de 18h30 à 20h00 (accessible aux Juniors)

### THÉÂTRE

Cours « Primaire » : Mardi de 17h00 à 18h30

Cours « Collège » : Mardi de 18h30 à 20h00

Cours « Adulte » : Mardi de 20h00 à 22h00

Compagnie Les Têtes de Litote

### MUSIQUE

#### Eveil Musical

Eveil Musical Petite Section (3 ans) : 30 minutes

Eveil Musical Moyenne Section (4 ans) : 45 minutes

Eveil Musical Grande Section (5 ans) : 45 minutes

#### Cycle Découverte

Instrument en groupe de 2 ou 3 enfant : 30 minutes (Parcours de 4 à 5 instruments imposés)

Initiation musical réunissant tous les enfants du Cycle Découverte : 45 minutes

#### Pré-cycle

De 3 à 8 ans

Cours particulier d'instrument : 20 minutes

+ Cours d'Eveil ou d'initiation musical selon l'âge

#### Cursus

A partir de 7-8 ans

1er cycle : 30 minutes instrument + 1h00 FM + Pratique(s) collective(s)

2nd cycle : 40 minutes instrument + 1h00 FM + Pratique(s) collective(s)

Cycle Avancé : 1h00 instrument + Pratique(s) collective(s)

#### Hors Cursus

30 minutes instrument + 1h00 FM + Pratique(s) collective(s) selon niveau

40 minutes instrument + 1h00 FM + Pratique(s) collective(s)

1h00 instrument + Pratique(s) collective(s)

## **Pratiques collectives (sous condition de niveau)**

Atelier Pop  
Atelier Tango  
Aidema Jazz Band  
Chorale  
Ensemble de guitares  
Ensemble d'accordéons  
Ensemble de musique de chambre (Dont ensemble à vents)  
Orchestre Junior  
Orchestre Sans Nom  
Fargugusses

### **Evaluation**

Evaluation continue par le professeur.

En milieu de cycle : Devant Jury, une oeuvre courte d'autonomie (oeuvre donnée 15 jours sans indication avant la date d'évaluation devant jury) et une oeuvre reflétant le niveau de l'élève.

### **Validation de cycle 1 et 2**

Sur projet personnel de l'élève et sur le projet pédagogique du professeur.

UV d'instrument : Devant Jury, un déchiffrage court, une oeuvre imposée (8 semaines avant la date d'évaluation devant jury) commune tirée de la liste proposée par la FFEA ou la CMF et une pièce au choix travaillée.

UV de Formation Musicale : Evaluation commune tirée de la liste proposée par la FFEA ou la CMF.

UV pratique collective : Justifier de la participation à au moins une pratique collective avec assiduité et participation à au moins 2 prestations publiques.